

A hand is holding a silver and black TV remote control. The remote has various buttons, including a red power button, a yellow button, and a numeric keypad. The background is a blurred television screen showing a green field, possibly a sports field. A white rectangular box is overlaid on the center of the image, containing the title text.

POLITIQUE COMMERCIALE ET TARIFAIRE TV 2018

Applicable à la publicité nationale (non applicable au sponsoring, aux campagnes régionales et locales)

L'investissement net mentionné dans les différents tableaux de la politique commerciale correspond à l'investissement net facturé.

Achat à la carte ou achat package.

Investissement min. net facturé 5.000 EUR.

Signature des campagnes:

15 jours ouvrables après l'édition du bon de commande.

Pour toutes les campagnes démarrant endéans les 20 jours, la signature devra nous parvenir le lendemain de l'émission de l'ordre de publicité.

En fin de mois, tout spot non signé mais diffusé (après une première signature) sera exigible de plein droit par RMB.

Sommaire

Primes générales -----	p4
Primes sectorielles -----	p9
Special Ads-----	p11
Campagnes non-commerciales-----	p13
Conditions tarifaires et techniques----	p15
Engagement -----	p23
Politique tarifaire -----	p27





Primes Générales

Primes Générales

Volume Bonus

Prime liée à l'investissement global net réalisé par l'annonceur en 2018

 Volume	Crédit d'espace
25 000 €	2%
75 000 €	2.5%
125 000 €	3%
175 000 €	3.5%
225 000 €	4%
275 000 €	5%
325 000 €	6%
425 000 €	7%
525 000 €	8%
625 000 €	9%
725 000 €	10%
825 000 €	11%
925 000 €	12%
1.000.000 €	13%

 Volume	Crédit d'espace
10.000 €	2%
20.000 €	3%
30.000 €	5%
40.000 €	7%
50.000€	9%
70.000€	12%
90.000€ et +	15%

 Volume	Crédit d'espace
2.500 €	10%
5.000 €	15%
10.000 €	20%
15.000 €	30%

Primes Générales

Welcome (back) Bonus

Pour tout nouvel annonceur sur nos chaines. Applicable sur la première campagne de l'année.

Appliqué en dégressif sur le bon de commande

Nouvel annonceur ou absent depuis min 24 mois sur la chaine.

Le changement de dénomination sociale en 2018 ne sera pas considéré comme un nouvel annonceur.

Un annonceur qui communiquerait en 2018 pour une marque ayant déjà fait l'objet d'une communication au cours des 24 derniers mois par l'intermédiaire d'un autre annonceur, ne sera pas considéré comme nouvel annonceur.

Un annonceur qui aurait communiqué durant les 24 derniers mois via une action de sponsoring, ne sera pas considéré comme un nouvel annonceur.

Pour bénéficier de la Welcome Bonus sur AB3 et sur NRJ Hits TV, le nouvel annonceur doit investir un budget on top de celui éventuellement investi sur la RTBF en année -1

Chaines	Budget global investi total année	% Welcome bonus
	0€ - 100.000€	+20%
	> 100.000€	+30%
	0€ - 25.000€	+20%
	> 25.000€	+30%
	0€ - 10.000€	+20%
	> 10.000€	+30%

Primes Générales

New product

Tout nouveau produit sur La RTBF et AB3 bénéficiera d'un CE de 10%.

Tout nouveau produit sur ABXplore et NRJ Hits TV bénéficiera d'un CE de 15%.

Appliqué en dégressif sur la première campagne du produit en 2018

Lancement(s) de nouveau(x) produit(s) et pas de produit(s) existant(s) n'ayant jamais été actif(s) sur La Une, La Deux et AB3.

Ce bonus n'est pas applicable en cas de changement de dénomination sociale ou dans le cas du rachat d'une marque existante.

Les extensions de lignes, de gammes, et les produits déclinés d'après un produit générique de base préexistant ne sont pas considérés comme nouveau produit.

En cas d'hésitation dans l'acceptation d'un produit dans cette catégorie, seul RMB TV est habilité à juger du fait qu'il s'agit ou non d'un nouveau produit.

Loyalty Bonus

CE complémentaire accordé à un annonceur pour autant que son budget 2018 soit au minimum équivalent au net facturé 2017 sur chacune des chaînes en portefeuille chez RMB. Pour les chaînes généralistes la SOI RTBF doit être de min. 35% et pour AB3 de 10%.

	SOI Indice budget	35% et +
	100	2%

	SOI Indice budget	10% et +
	100	2%

	Indice budget	
	100	2%

Primes Générales

Growth Bonus

La Growth Bonus est accordée en fonction de la croissance d'investissement réalisée par l'annonceur en 2018 versus le budget net facturé 2017.

Budget/croissance   	5-15%	15-25%	25 à 50%	+50%
25K à 125K	1%	1.5%	2%	3%
125K à 325K	2%	2.5%	3%	4%
325K à 525K	3%	3.5%	4%	5%
525K et +	4%	4.5%	5%	6%

Budget/croissance 	5-15%	15-25%	25 à 50%	+50%
10K à 25K	3%	5%	7%	11%
25K à 60K	5%	7%	9%	13%
60K à 100K	8%	10%	13%	16%
100K et +	11%	13%	16%	19%

Budget/croissance  	5-15%	15-25%	25 à 50%	+50%
1K à 2.5K	3%	7%	9%	11%
2.5K à 5K	7%	9%	11%	13%
5K à 7.5K	9%	11%	13%	16%
10K et +	13%	16%	19%	21%



Primes Sectorielles

Primes Sectorielles

Remises confraternelles

Les annonceurs de l'industrie du disque, du film, de la presse, des éditions y compris musicales, vidéos et DVD, bénéficient d'un dégressif de :

- 15 % sur tous les supports



Special Ads

Special Ads

Remarkable Reward

s'applique aux produits ayant reçu une distinction officielle (nationale ou Internationale) dans leur secteur d'activité.

Exemples de distinctions concernées par ce Reward (non exhaustive):

- AUTOMOBILE Voiture de l'année – Car of the year (www.caroftheyear.org)
- ASSURANCE Decavi (www.decavi.be)
- FMCG Produit de l'année (www.poybenelux.be/fr/)
- ONLINE SHOPPING La meilleure e-boutique belge (<http://awards.becommerce.be/fr/>)
- DESIGN PENTAWARDS WORLDWIDE PACKAGING DESIGN AWARDS COMPETITION (<http://www.pentawards.org/>), [Red Dot Award](http://www.red-dot.org/) ([en.red-dot.org/](http://www.red-dot.org/))
- ENERGIE Prix belge de l'Energie et de l'Environnement (www.eeaward.be)
- COMMERCE EQUITABLE ET DURABLE Be Fair and be Sustainable Awards (www.befair.be/fr)

Ce Reward ne s'applique pas à des récompenses émanant d'initiatives privées ou de média, ni aux prix créatifs, marketing ou média, ni aux prix liés aux personnalités.

TV

Pour tout produit élu en 2018, octroi de 5 sec gratuites via un tag-on ou dans le spot,

Le spot doit être exclusivement dédié au produit en question

La durée de spot minimum pour l'application des conditions est de 25 sec au total (soit 20+5).

Le logo officiel de la distinction doit être représenté dans le spot

Valable uniquement sur la 1ère vague de campagne

Annule et remplace tout autre condition

Sites RTBF : Companion ad 300*250 OFFERT sur une campagne pre-roll de max 15 sec

→ votre avantage : -24% de condition

Autres sites (DH, LaLibre, TF1, etc) : pre-roll >15 sec au tarif du 15 sec

→ votre avantage : -20% de condition

Budget net min. : 3.000€

Spot exclusivement dédié au produit gagnant

Mention obligatoire du logo de la distinction dans le pre-roll (tag 5'') ou le companion ad.

Valable uniquement sur la 1ère vague de campagne

Annule et remplace tout autre condition



Campagnes non commerciales

Campagnes non-commerciales

Campagnes non-commerciales

Pour les campagnes caritatives ou humanitaire :	-50%
Pour les campagnes d'informations des gouvernements ou des ministères:	-30%
Pour des campagnes d'Associations collectives :	-30%
Pour des campagnes d'Office du Tourisme (pas accès à La Trois) :	-30%

Majoration si ces campagnes sont signées par un sponsor (+15%) ou par plusieurs sponsors (+30 %).
Uniquement valable pour La Une, La Deux, La Trois, Be tv, le groupe AB et NRJ Hits TV.





Conditions tarifaires et techniques



Indices mensuels C/GRP (campagnes classiques)

Janv	Fevr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
83	92	120	120	120	91	51	55	119	123	123	103

Durée de spot

5"	35%
10"	50%
15"	70%
20"	85%
25"	95%
30"	100%
35"	115%
40"	130%
45"	145%
50"	160%
55"	170%
60"	180%
90"	280%
120"	360%
180"	540%

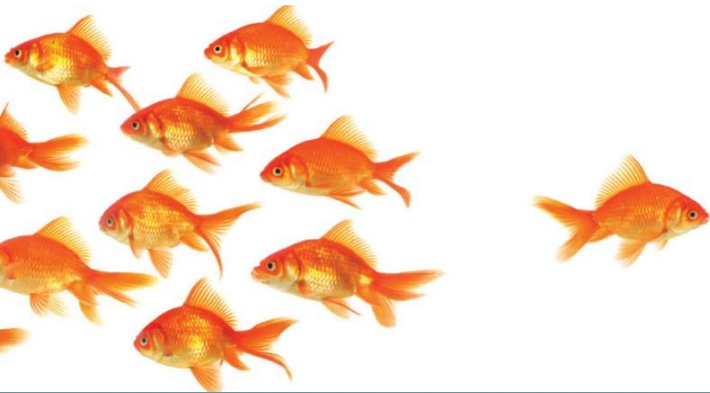


Exclusivité sectorielle

Pas d'exclusivité sectorielle dans les écrans pour les secteurs :

- des distributeurs de films, de disques, de vidéos, de DVD et des éditions
- Pour les secteurs du betting (paris sportifs) et gaming
- Pour le secteur automobile, l'exclusivité sectorielle est limitée aux segments tels que définis par la Febiac.
- Pour les parfums, l'exclusivité sectorielle est limitée à la cible à laquelle s'adresse le parfum: homme ou femme

Majoration sectorielle de + 10% pour tout annonceur désirant bloquer l'accès à un écran publicitaire pour une catégorie de produit différente de celle dont il relève. Majoration d'application par catégorie d'exclusion et sous réserve d'acceptation de RMB



Majorations habituelles

Positions préférentielles (1, 2, 8, 9)

Emplacement particulier dans un écran (en ce compris les real time production spots) : 20%

Duo Spot

Il s'agit d'une communication pour un produit unique déclinée en deux (voire trois) parties (avec un teasing et/ou un rappel) dans le même écran.

La durée des deux parties peut être différente.

Indice : addition du coefficient de durée de chaque message diffusé dans le même écran.

Le total des différents coefficients sera minoré de 10%.

« Train » de spots

Il s'agit de la livraison d'un seul matériel composé de 2 ou plusieurs spots d'un même annonceur, de mêmes marques/secteurs ou de marques/secteurs différents : majoration de 25%

Majorations habituelles

Citations

- Présence visuelle et/ou sonore non argumentée et sans mise en situation
- Limitée à 20% de la durée du spot avec un maximum de 5 secondes
- 1 citation d'un autre annonceur : 15%
- 2 citations ou + (maximum 4) d'un autre annonceur : 20%

Citation promotionnelle

S'il n'y a pas d'argumentation ni de mise en situation du produit offert dans le cadre de cette promotion, aucun supplément n'est comptabilisé.

S'il y a argumentation ou mise en situation, la citation est considérée comme une citation argumentée, donc comme un co-branding.

S'il s'agit d'un autre type de promotion, les conditions tarifaires des citations de marques sont d'application.

Majorations habituelles

Citation pour les services de streaming vidéo et audio

- Les citations pour les services d'OTT et de streaming vidéo et audio* de type Netflix, Spotify, Deezer, Youtube (pour sa fonction streaming uniquement) dans les spots commerciaux seront acceptées moyennant paiement de citation de marque de
 - +30% sur la RTBF
 - +15% sur tous les autres partenaires média
- Les campagnes dédiées aux services d'OTT et de streaming vidéo et audio ne sont pas acceptées sur la RTBF, le cobranding avec ces marques non plus.

Citation pour des applications externes

Concernant les spots renvoyant les téléspectateurs vers des applications* de type « Shazam », RMB ne comptera pas de citation de marque mais placera les spots en dernière position dans l'écran et appliquera une majoration pour position préférentielle (+20%).

Ceci est valable sur les chaînes de la RTBF, Betv, AB3, ABXplore et NRJ Hits TV.

* Listes non exhaustives

Majorations habituelles

Co-branding

Majoration : 25%

- Présence sonore argumentée et/ou mise en situation
- + ou égal à 20% de la durée du spot, 5'' ou plus
- Max 2 produits d'un même annonceur ou de 2 annonceurs différents

En cas de dépassement de la durée ou du nombre d'annonceurs, RMB se réserve le droit d'appliquer une majoration pouvant aller jusqu'à 100%.

Majorations habituelles

Spot Gamme

- Présence visuelle et/ou sonore argumentée et/ou mise en situation dans un même spot de plusieurs produits différents d'une même marque d'un même annonceur
- Max 50% du spot
- + 2 produits

Sans argumentation : 0%

Avec argumentation : 20%

Les secteurs voitures et grande-distribution ne sont pas concernés par cette majoration

Spot + Packshot

- Présence visuelle et/ou sonore d'un ou plusieurs produits simultanément d'une même marque
- Max 20% de la durée du spot, max 5"
- 1 produit ou +

Sans argumentation : 0%

1 produit avec argumentation : 10%

2 produits ou plus avec argumentation : 20%

Packshot avec la présence d'une autre marque ou de plus de 5" est considéré comme un co-branding



Engagements

Engagements

Signature engagement

A partir de la date d'émission de l'offre, l'annonceur/agence a par défaut deux mois (sauf autre délai spécifié par RMB) pour signer en indiquant, le cas échéant, son palier d'engagement de départ.

- Si la signature nous est bien transmise dans le délai mentionné, l'annonceur bénéficiera de la rétroactivité des conditions du palier d'engagement de départ., sur les campagnes qui auraient déjà été diffusées.
- Sans signature reçue dans ce délai, RMB supprimera les conditions provisoires sur les campagnes à venir. La proposition n'est alors plus valable.

Dans le cadre d'un réengagement, la rétroactivité ne sera accordée que si elle a été explicitement négociée au préalable et indiquée dans le contrat. La rétroactivité n'est donc pas accordée de plein droit lors du passage à un palier supérieur qui serait indiqué sur l'engagement : ce dernier doit au préalable être confirmé et signé.

Une rétroactivité ne sera accordée que pour une signature reçue au plus tard le 30/09 sur un réengagement (d'un palier supérieur existant dans le contrat ou d'un nouveau palier)

Modification et annulation

Au cas où les niveaux d'investissements convenus dans le cadre d'un engagement n'étaient pas atteints au terme du contrat, les bonus et autres avantages accordés seront refacturés de plein droit suivant le tableau ci-dessous :

Investissement final vs engagement	pénalité
<10%	5% du CE déjà consommé et 5% du montant annulé seront facturés
10-20%	10% du CE déjà consommé et 5% du montant annulé seront facturés
20-30%	20% du CE déjà consommé et 10% du montant annulé seront facturés
30-50%	30% du CE déjà consommé et 15% du montant annulé seront facturés
>50%	40% du CE déjà consommé et 20% du montant annulé seront facturés

Engagements

Modification et annulation

Au cas où les niveaux de SOI convenus dans le cadre d'un engagement n'étaient pas atteints au terme du contrat, les bonus et autres avantages accordés seront refacturés de plein droit suivant le tableau ci-dessous :

Diminution de SOI entre	% de conditions offertes refacturées
<10pp	15%
10pp-15pp	25%
16pp-20pp	30%
21pp-25pp	35%
26pp-30pp	40%
>31pp	50%

Modalités d'application

- ✓ Les primes sont accordées sur base d'un engagement, en net facturé de minimum 5.000€, pour l'année 2018.
Pour la détermination des primes, l'entité «annonceur» est considérée à périmètre constant dans le temps (base = chiffre d'affaires facturé).
Le chiffre d'affaires pris en compte dans l'engagement correspond aux investissements nets facturés dans le cadre de la publicité nationale classique et du sponsoring.
- ✓ La SOI mentionnée dans le contrat d'engagement, est une SOI globale brute et tient compte de l'investissement classique & sponsoring.
- ✓ Les primes sont accordées sous forme d'espace supplémentaire gratuit et varient en fonction du type d'accord signé. Elles seront transformées en dégressif sur le bon de commande.
- ✓ Les conditions et primes ci-après présentées sont applicables sur les tarifs de publicité commerciale et non-commerciale des chaînes TV en régie chez RMB. Les conditions ne sont pas applicables sur les opérations de sponsoring.
- ✓ Compensation, rétroactivité et conditions exceptionnelles
Tout crédit d'espace éventuellement accordé en-dehors des conditions (compensations, conditions exceptionnelles et rétroactivité si d'application) sera calculé sur le budget net facturé et ne représentera pas plus de la moitié du budget net facturé du bon de commande concerné.
De même, la demande de crédit d'espace devra figurer clairement dans la demande d'ouverture de la campagne.
RMB planifiera tout crédit d'espace accordé en Floating Time*.
Pas de planification de crédit d'espace dans les émissions sportives (directs et magazines), les écrans de coupure, les écrans Endsplits et les écrans Countdown.
Les crédits d'espace non-consommés fin 2018 seront définitivement perdus.

* définition floating Time : gestion par T&R RMB en LMB 10 jours ouvrables avant diffusion



Politique tarifaire

Politique tarifaire 2018

Politique tarifaire

La Une

Objectif de C/GRP théorique moyen annuel de **710 €** sur la cible PRA 18-54 (12-26h, hors sport, base 30").

La Deux

Objectif de C/GRP théorique moyen annuel de **590 €** sur la cible PRA 18-54 (02-26h, hors sport, base 30").

AB3

Objectif de C/GRP théorique moyen annuel de **640 €** sur la cible PRA 18-44 (12-26h, hors sport, base 30").

ABxplode

Objectif de C/GRP théorique moyen annuel de **560 €** sur la cible HO 18-44 (12-26h, hors sport, base 30").

NRJ Hits TV

Objectif de C/GRP théorique moyen annuel de **450 €** sur la cible 12-34 (02-26h, base 30").

Politique tarifaire Sport RTBF

C/GRP RTBF annuel Sport : Cible Total 15-54

FOOT UEFA/COFIDIS	675 €
FOOT DIABLES (Hors CM)	935 €
FORMULE 1	745 €
TENNIS	515 €
CYCLISME	575 €
MOTO 2	575 €
MOTO GP	655 €
AUTRES SPORTS	495 €



POLITIQUE COMMERCIALE ET TARIFAIRE DIGITAL 2018

Let's discover our...



Premium Brands



Commercial conditions

CPM – extra charges

Video

Contextual, TV shows or device targeting	+20%	
Duration > 15 sec (Not applicable on RTBF)	+25%	
Pre-roll interactive only RTBF	30%	
Streaming cost for video	+1,5€ CPM	1.200€

Audio

Targeting 1 criteria	+25%	
Targeting 2 criteria	+40%	
Duration > 10 sec	+25%	

Commercial conditions

Rebates (not applicable on our packages)

Welcome		-5%	New advertiser or not been present since 48 months
New Product		-5%	New product + no Line extensions / only on first campaign
Annual Contract		-5%	As from > 50.000€
Growth Rebate	Growth 20%	-2,5%	Only in combination with annual contract - growth net invoiced 2017/2016
	Growth 40%	-5%	Only in combination with annual contract - growth net invoiced 2017/2016
	Growth 60%	-7,5%	Only in combination with annual contract - growth net invoiced 2017/2016
Volume	20.000€	-5%	Gross invoicable 20.000€, after all rebates
	30.000€	-10%	
	50.000€	-15%	
	80.000€	-20%	
Sector	Publishers/Film/CD/Events	-15%	not combinable with other rebates
	Government/Non profit	-30%	not combinable with other rebates
	Humanitarian	-50%	not combinable with other rebates

Commercial conditions

Remarkable reward

Official award in a sectorial activity (National or International) (see list).

Not applicable for private initiatives.

Examples : Trends Gazelles, Datanews, Effie, CCB, Lions ...

RTBF sites : Companion ad GRATIS for an OLV campaign (format <15 sec)

Others sites (DH, LaLibre, TF1, etc) : CPM pre-roll >15 sec at the same price that CPM <15 sec

Net Budget min. : 3.000€

Spot must be exclusively dedicated to winning product

Award must be mentioned in pre-roll (tag 5'') or companion ad.

Condition will be applicable only 1st wave

Cancel and replace others conditions

Commercial conditions

Attribute Specification

Brand citation	+15%	Visual and/or audible presence. The campaigns dedicated to the services of OTT and streaming video and audio are not accepted on RTBF, cobranding with these brands either.
Capping	+25%	
Streaming cost for video	+1,5€ CPM	



mb

BE REMARKABLE